

Chers dionysiennes et dionysiens,

Je désire débiter mon mot de ce mois-ci en vous parlant d'une problématique de plus en plus présente à Saint-Denis. Depuis quelques mois, nous recevons des plaintes de plusieurs personnes relatives à des propriétaires de chiens qui laissent leur animal en liberté hors de leur terrain et ce, un peu partout sur notre territoire. Je tiens à rappeler à tous que nous avons une réglementation qui oblige tout d'abord tous les propriétaires de chiens à se procurer une médaille afin d'enregistrer leur animal et ceci n'est pas optionnel mais obligatoire. Les propriétaires ont également l'obligation d'être en contrôle de leur animal. Ceci veut dire que dès qu'il est à l'extérieur de la maison, il doit être retenu au moyen d'un dispositif l'empêchant de sortir du terrain. Pour avoir moi-même un chien, je sais que les maîtres ont souvent la conviction que leur animal est inoffensif pour les autres mais il peut arriver que face à des étrangers l'animal ait une réaction imprévisible et voir même agressive et dangereuse que le maître ne peut pas toujours contrôler. Parmi les obligations, j'en profite pour rappeler que le propriétaire doit aussi ramasser les excréments de son animal peu importe qu'ils soient sur son terrain privé ou sur un espace public. Vous trouverez dans les pages qui suivent un extrait de ce règlement et les obligations qui s'y rattachent. Il faut savoir aussi que les non-conformités sont passibles d'un constat d'infraction et d'une amende pouvant aller de 100\$ à 2000\$ selon la gravité et la récidive. Suite à toutes ces plaintes, le conseil municipal a la volonté ferme de faire respecter cette réglementation. Je remercie à l'avance tous les propriétaires de chiens de vous assurer d'être conforme et je rappelle que ces mesures ont pour objectifs de bien vivre ensemble dans le respect de tous et d'assurer la sécurité des citoyens.

Le 22 novembre dernier, avait lieu la *Commémoration des Batailles Patriotes des 23 et 25 novembre 1837*. Comme nous l'avions annoncé, le conseil municipal de Saint-Denis, organisateur de l'événement, voulait donner une saveur plus régionale à cet événement. Je rappelle qu'en plus des dignitaires habituels qui prenaient la parole s'ajoutaient des élus des municipalités de Saint-Antoine, Saint-Charles et Saint-Marc-sur-Richelieu que je tiens à remercier. Nous voulions, par ces changements, que nos citoyens respectifs se reconnaissent davantage dans cette commémoration et les commentaires reçus des personnes présentes ont confirmé que c'était une mission accomplie. Je tiens à remercier les membres du conseil de Saint-Denis ainsi que Monsieur Pascal Smith pour leur participation active cette journée-là et pour l'organisation de l'événement. Mes remerciements s'adressent également à la Société d'Histoire des Riches-Lieux pour la partie qui se déroulait dans l'église et dont l'entière organisation relevait d'eux et également la Maison nationale des Patriotes pour son soutien dans le transfert de l'organisation de l'événement vers la municipalité et pour avoir été fidèle au poste et accueilli les nombreux visiteurs tout au long de la journée.

Bravo à Madame Monique St-Michel et aux membres de l'AFÉAS pour l'organisation de leur expo-cadeaux qui a eu lieu les 28 et 29 novembre. Plusieurs exposants de Saint-Denis étaient présents pour nous offrir une belle variété de cadeaux pour nos proches et pour nous-mêmes. Pour ceux et celles qui n'ont pas eu la chance d'y aller, réservez déjà ces dates pour l'an prochain.

Le 5 décembre, nous avons participé pour une première année à la parade annuelle de la municipalité de Saint-Charles-sur-Richelieu. Pour l'occasion, nous avons décoré un char à l'image de Saint-Denis et grâce à la présence de plusieurs personnes nous avons paradé avec un char vivant et animé. Je remercie les 9 jeunes Dionysiens et Dionysiennes, notre mascotte Patrie ainsi que les lutins, Messieurs Jean-Marc Bousquet et Florent Spay et Mesdames Marylène Huard et Lyne Ross. Ces deux dernières ont aussi confectionné le char et les costumes avec l'aide de Madame Angèle Perreault et de Monsieur Gilles Martin. Félicitations et merci à tous ainsi qu'à Monsieur Bruno Dauphinais pour nous avoir prêté sa charrette. Merci également aux Dionysiens qui s'étaient déplacés pour assister à cette parade.

À l'avance, je dis un grand merci aux organisateurs de la Guignolée du 13 décembre, particulièrement à Madame Françoise Desrosiers Vigeant et à toute son équipe de bénévoles. Grâce à eux, à l'équipe du Comptoir d'Action Bénévole de la Vallée du Richelieu et à la grande générosité de tous les donateurs, plusieurs familles et personnes seules auront un plus beau Noël. Merci!

J'aimerais souligner la grande générosité de Madame Lucille Benoit Archambault et ses bénévoles de l'organisme Les Troubadours qui, comme à chaque année, rendront visites aux personnes âgées, handicapées ou seules durant la période des Fêtes.

2015 tire à sa fin et en même temps notre 275^{ième} anniversaire de fondation. Pour terminer cette année en beauté et de façon mémorable, vous devez réserver la journée du 19 décembre à votre agenda. Ce sera une Fête de clôture à la hauteur de notre village avec plusieurs activités tout au long de la journée. Vous trouverez dans les pages qui suivent la programmation complète de cette journée à ne pas manquer.

En juin dernier, je vous parlais d'une expérience humaine que je venais de vivre avec d'autres Dionysiens, soit la marche du Relais pour la Vie à Mont-Saint-Hilaire organisée par la Société canadienne du cancer. Pour 2016, j'ai accepté d'en être la co-présidente d'honneur avec la mairesse de Saint-Jean-Baptiste, Madame Marilyn Nadeau. J'encourage toutes les personnes qui se sentent interpellées par cette grande cause à participer à cette marche ou à faire un don. À compter de janvier, vous trouverez dans le Dionysien, sur notre site internet et notre page Facebook toutes les informations pour y participer. L'an dernier nous étions au moins 11 Dionysiens à marcher... La fin de semaine des 28 et 29 mai 2016 nous serons combien?

Je vous souhaite à tous de très Joyeuses Fêtes avec les gens qui vous sont chers et profitez de ces précieux moments en famille et entre amis.

Ginette Thibault, mairesse de Saint-Denis-sur-Richelieu